

BPJEPS

spécialité éducateur sportif mention Activités Équestres

NIVEAU 4

CODE RNCP 28573- CODE DIPLÔME 44633508

OBJECTIFS

- ✓ Obtenir le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention activités équestres.
- ✓ À l'issue de la formation, vous serez capable de/d' :
 - Enseigner, accueillir et encadrer des publics de tous âges,
 - Mettre en œuvre le projet d'animation de la structure,
 - Gérer et animer une structure équestre,
 - Valoriser et gérer une cavalerie.

PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé de 18 ans au passage de l'examen,
- ✓ Niveau d'entrée : Galop 7, avoir une licence FFE compétition à jour,
- ✓ Être titulaire du PSC 1,
- ✓ Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) ou à la CEP3 et tests d'entrée en formation,
- ✓ Être âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat, (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, ou inscrites sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres ou juges sportifs de haut niveau), jusque 35 ans en cas de poursuite de son parcours de formation avec la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage.



ENTREPRISES D'ACCUEIL

Structures hippiques telles que centres équestres, école d'équitation.

RYTHME D'ALTERNANCE

En moyenne :
2 jours en UFA, 3 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Septembre
2023

début de formation

600

heures de formation

3

lieux de formation

Août
2024

fin de formation

Durée : 1 an

(modulable en fonction du positionnement)



CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ UC1 : Encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures,
- ✓ UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure,
- ✓ UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres,
- ✓ UC4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option A « Initiation poney, cheval », B « Approfondissement Technique » ou C « Equitation d'extérieur ».

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

- ✓ Cours théoriques, Mise en situation pratique,
- ✓ Interventions de professionnels, visites d'entreprises
- ✓ Travaux individuels et en groupe.
- ✓ Participation à des événements professionnels.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ **Durant la formation** : Évaluation des acquis en centre de formation (Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...) et en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage, visites).
- ✓ **Certification finale** : La formation est sanctionnée par l'acquisition des 4 UC (Unités Capitalisables). L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. Validation partielle possible, une UC est valable durant 5 années.
UC 1 et 2 (projet) : réalisation d'un support et présentation orale,
UC 3 : séance d'encadrement et réalisation d'un dossier pédagogique
UC4 : séance d'enseignement et d'une démonstration technique commentée
Équivalences avec l'Animateur d'Equitation.

APRÈS LA FORMATION

- ✓ **Métiers visés** :
Moniteur/Enseignant d'équitation
- ✓ **Poursuite d'études** :
Autres BPJEPS, niveau 4,
DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport), niveau 5,
DESJEPS (Diplôme D'État Supérieur de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport) : Niveau 6

HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA
[formation.ara@cre.ffe.com/](mailto:formation.ara@cre.ffe.com) 06 29 96 06 06
Plus d'informations sur

- ✓ www.centredeformation-creara.com
- ✓ www.monparcourshandicap.gouv.fr
- ✓ <https://www.agefiph.fr/>

1^{ère} promotion
en 2023-2024,
Indicateurs à venir
(Taux de réussite,
Insertion professionnelle,
poursuite d'études,
satisfaction).

LA REMUNERATION DES APPRENTIS



Rémunération 1 ^{re} année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC 471,75 €	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC 751,31 €	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 926,04€	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €
Rémunération 2 ^e année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC 681,42 €	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC 891,09 €	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1065,82 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €
Rémunération 3 ^e année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 55% du SMIC 960,98 €	De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC 1170,65 €	De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1362,85 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €

SMIC brut au 01/05/2023

1 747,24 € /mois sur 35 heures
Soit 11,52 € / heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1^{er} jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans.
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

**Succession de contrats chez le même employeur
ou chez un nouvel employeur**

**La rémunération sera...
au moins égale à celle de la dernière année d'exécution du
contrat précédent lorsque le diplôme a été obtenu**



AUTRES AVANTAGES

Frais annexes (sous conditions)

- Hébergement (6 €/nuitée)
- Restauration (3 €/repas)
- Acquisition d'un 1^{er} équipement (jusqu'à 500 €)

Permis de conduire (500 €)

Pour tout(e) apprenti(e) majeur(e)
inscrit(e) à une auto-école

Une carte d'étudiant des métiers

pour bénéficier de réductions réservées aux étudiants

Le Pass' Région jusqu'à 25 ans

(validation auprès du CFA)

DROITS ET DEVOIRS DES APPRENTIS

<https://www.centredeformation-creara.com/devenir-apprenti>

TARIFS

Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti,

Autres : Formation également éligible au CPF, sous contrat de professionnalisation (voir rubrique Formation Continue)

Encore plus d'aides à découvrir sur

www.1jeune1solution.gouv.fr

LIEUX DE FORMATION et Centres Équestres supports

* Projets 2023 (demandes d'agrément en cours auprès de la DRAJES)

Dept	Unité de Formation par Apprentissage	Adresse	site	Tel et mail
26	ECOLE DES ECUYERS*	25 Chemin des carrières 26230 Chamaret	www.ecole-des-ecuyers.com	07 69 52 55 95 info@ecole-des-ecuyers.com
42	LAP SAINT ANDRE et CENTRE EQUESTRE DE LA ROCHE	1 rue du petit Lavoir 42450 Sury Le Comtal Lieu dit "La Roche" 42680 St Marcellin En Forez	https://www.lycee-saintandre.fr/ https://www.centre-equestre-laroche.com/	04 77 30 83 12 - Touche n°3 virginie.zantedeschi@cneap.fr infoequestredelaroch@orange.fr
69	INSTITUT SANDAR-LA SALLE et CLUB HIPPIQUE DE POLLIONNAY	392, chemin de la Sablière 69760 Limonest Route de la Cozonière 69290 Pollionnay	https://www.sandar.org/ https://www.clubhippiquedepollionnay.com/	04 78 35 11 30 catherine.lutz@cneap.fr 06 14 67 20 53 chpollionnay@orange.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ Avoir transmis son dossier de candidature complet.
- ✓ Réussir les TEP (Tests d'Exigences Préalables ou d'une équivalence : AE, CEP3, ATE...)
- ✓ Passer un entretien individuel avec la responsable de formation.
- ✓ Délais d'accès : signature d'un contrat possible 3 mois avant le début de la formation, ou après selon positionnement,
- ✓ Avoir trouvé un employeur pour signer un contrat d'apprentissage (attestation d'engagement employeur ou contrat d'apprentissage)

TARIFS

Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti,

Autres : Formation également éligible au CPF, sous contrat de professionnalisation (voir rubrique Formation Continue)

LES PLUS

Centre équestres supports labélisés,
Nombreux partenaires professionnels,
Un secteur professionnel qui recrute;



CONTACT CFA REGIONAL

CFA Comité Régional d'Equitation Auvergne-Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier CS 21001
69304 Lyon cedex 07

Tel : **06.29.96.06.06**

cfa.ara@cre.ffe.com

Numéro UAI : 0 0114 60 G Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.